

# Conditions Générales de Vente

# Meteor

Abonnement prestations

## 1. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (« CGV ») s'appliquent aux abonnements de prestations proposés par Meteor (ci-après dénommé « Meteor » ou « la Société »), Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 €, immatriculée sous le numéro 984 426 189 au RCS de Paris, dont le siège social est situé au 29 rue Louis Blanc, 75010 Paris, et faisant l'objet d'un paiement par le Client, que ce soit à titre personnel (personne physique) ou au nom d'une entité (personne morale).

Les abonnements concernés s'entendent de l'ensemble des offres proposées sur le site internet de la Société <https://meteorconseil.fr>, sans considération pour la formule choisie.

En utilisant le service, le client déclare et garantit avoir la capacité juridique pour ce faire, et accepte de se conformer aux présentes CGV.

Conformément aux dispositions issues du droit de la consommation et du commerce, le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées avant de passer commande.

Meteor se réserve la possibilité de modifier ou mettre à jour ses conditions générales de vente à tout moment. Les conditions générales de vente applicables sont celles disponibles et téléchargeables sur le site <https://www.meteorconseil.fr/conditions-generales> au jour de la commande.

## 2. DISPONIBILITÉ ET OPPOSABILITÉ DES CGV

Toute commande d'un abonnement par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente, mises à la disposition au téléchargement du Client sur le site internet de la Société <https://www.meteorconseil.fr/conditions-generales>.

Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la Société, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

## 3. EXÉCUTION DE LA PRESTATION DE SERVICES

L'« accès au service » ou « activation de l'abonnement » correspond au début de la prestation de service. Cet accès (ou activation) est effectif à réception du paiement par la Société, et est matérialisé par la mise à disposition d'un espace Notion dédié au Client.

Cet espace permet au Client de saisir l'ensemble de ses requêtes de prestations, qui seront ensuite traitées par Meteor. A titre indicatif, les livrables associés sont généralement envoyés au Client sous 72 heures en moyenne, selon la requête. Ce délai est fourni uniquement à titre d'indication et ne saurait en aucun cas constituer un engagement de la part de la Société.

Chaque livrable pourra être revu et retravaillé selon les retours du Client et les ajustements demandés, sans limite, à la seule condition que le Client dispose d'un abonnement actif.

Les réalisations de prestations prennent fin au même moment que la période d'abonnement. Dans le cas où l'abonnement arrive à son terme, le client garde accès à son espace Notion et peut continuer à ajouter des requêtes, qui ne seront cependant pas traitées tant que le Client ne disposera pas à nouveau d'un abonnement actif.

Le Client peut à tout moment choisir de mettre son abonnement en pause, en notifiant la Société par mail ou par téléphone ([romain@meteorconseil.fr](mailto:romain@meteorconseil.fr) - +33 6 73 89 22 85). Le reliquat de jours d'abonnement sera conservé et l'abonnement pourra être réactivé à tout moment sans aucun coût pour le Client.

*Exemple : le Client dispose d'un abonnement en cours jusqu'au 16/02/2023 et choisit de le mettre en pause le 09/02/2023 - il disposera alors d'un reliquat de 7 jours. Le Client peut à tout moment réactiver son abonnement et bénéficier des 7 jours de prestation restants. S'il choisit de réactiver son abonnement le 05/04/2023, son abonnement reprendra sans frais supplémentaire jusqu'au 12/04/2023.*

Le client peut choisir à tout moment de mettre fin à son abonnement, et ce en notifiant simplement la Société par mail ou par téléphone ([romain@meteorconseil.fr](mailto:romain@meteorconseil.fr) - +33 6 73 89 22 85). Dans ce cas, l'accès à l'espace Notion dédié est supprimé et le client ne pourra plus ajouter de nouvelle requête de prestation. L'annulation de l'abonnement en dehors du délai de rétractation énoncé en section « 4. MODALITÉS DE REGLEMENT » ne donnera en aucun cas lieu à un remboursement, total ou partiel.

## 4. MODALITÉS DE REGLEMENT

Plusieurs types d'abonnements sont proposés par Meteor :

- Un abonnement mensuel, ouvrant accès au service à compter de la date de réception du paiement et ce jusqu'au même jour du mois suivant, au tarif de 2 995 € (TVA non applicable, article 293B du CGI)

*Exemple : pour un paiement par virement bancaire, dont la somme est effectivement reçue par la Société au 06/02/2023, l'abonnement s'étendra jusqu'au 06/03/2023 inclus.*

- Un abonnement trimestriel, ouvrant accès au service à compter de la date de réception du paiement et ce jusqu'au même jour du trimestre glissant suivant, au tarif de 7 995 € (TVA non applicable, article 293B du CGI)

*Exemple : pour un paiement par virement bancaire, dont la somme est effectivement reçue par la Société au 06/02/2023, l'abonnement s'étendra jusqu'au 06/05/2023 inclus.*

Service offert dans le cadre du parrainage : chaque Client, qu'il ait ou non un abonnement actif, peut bénéficier d'un mois offert pour le parrainage de deux (2) Clients n'ayant jamais souscrit à un abonnement aux prestations de la Société. Le Client devra explicitement contacter Meteor par mail ou par téléphone ([romain@meteorconseil.fr](mailto:romain@meteorconseil.fr) - +33 6 73 89 22 85) afin d'indiquer quels nouveaux Clients il a parrainé. Le mois de service offert est crédité dès l'activation de l'abonnement de chacun des filleuls.

Les méthodes de paiement sont valables indépendamment de l'abonnement choisi :

- Virement bancaire sur le compte :
  - IBAN FR76 4061 8803 2800 0403 7725 694
  - BIC BOUS FRPP XXX
- Paiement direct via le module Stripe intégré au site Meteor <https://www.meteorconseil.fr>

Le règlement est dû en une fois, dans son intégralité et sans escompte. Toute période d'abonnement commencée est due dans son intégralité et ne pourra donner lieu à un remboursement.

Le client pourra toutefois formuler une demande de rétractation sous 14 jours à compter de la date de paiement, sous réserve qu'aucune prestation n'ait été effectuée dans ce délai. Une prestation de services pleinement exécutée par la Société à la demande du Client (suite à une requête formulée sur son espace Notion) avant la fin du délai de rétractation implique renoncement exprès du droit de rétractation.

La Société se réserve le droit de refuser toute commande pour des motifs légitimes et non discriminatoires ; dans ce cas, l'abonnement (indifféremment de la formule réglée par le Client) ne débutera pas et la Société procédera au remboursement intégral des sommes perçues qui n'ont pas donné lieu à l'ouverture du service.

Au regard des modalités de paiement, il ne peut exister de retard de paiement ni de pénalités de retard, et a fortiori d'indemnités de recouvrement : l'abonnement ne débute qu'à partir de la réception effective du paiement.

## 5. PROPRIÉTÉ DES LIVRABLES ET CONFIDENTIALITÉ

Toutes les conceptions et tous les fichiers sources originaux créés pour le compte du client (« Livrables ») appartiennent au Client, et le Client est le seul détenteur des droits d'auteur et de propriété intellectuelle pour tous les projets. Le Client garantit que tous les éléments fournis à Meteor à titre d'exemples, de ressources ou d'éléments à incorporer dans un projet au cours du processus de conception sont la propriété du Client et n'enfreignent ni ne détournent les droits d'un tiers, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle et tout droit à l'image.

**Meteor ne partagera en aucun cas publiquement les livrables résultant des prestations fournies au Client et garantira la confidentialité des informations transmises dans le cadre des projets, indépendamment de l'état actif ou non de l'abonnement du Client.** Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès.

## 6. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la réglementation européenne (RGPD) et française en vigueur, la Société, en sa qualité de responsable de traitement, s'engage à traiter avec la plus grande attention les données à caractère personnel de ses Clients.

La Société respecte tout un ensemble de devoirs et octroie à ses Clients tout un ensemble de droits relatifs à leurs données à caractère personnel.

Les engagements pris par la Société sont énumérés dans le document Politique de Confidentialité, téléchargeable sur le site internet de la Société à l'adresse <https://www.meteorconseil.fr/politique-de-confidentialite>.

## 7. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

La nullité d'une clause des CGV n'entraîne pas la nullité des CGV.

L'inapplication temporaire d'une ou plusieurs clauses des CGV par la Société ne saurait valoir renonciation de sa part aux autres clauses des CGV qui continuent à produire leurs effets.

De même, le fait que la Société ne se prévale pas à un moment donné de l'une des présentes clauses des CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

La Société est autorisée à utiliser la dénomination sociale, le nom commercial et/ou les marques du Client, et le cas échéant du groupe dont il fait partie, ainsi que leurs logos, comme référence commerciale sur tout support ou à toute occasion dans un but marketing et/ou publicitaire sans autorisation préalable du Client.